



Ville d'
avesnes les Aubert



Bulletin de **Mi-Mandat**



Le 16 Mars 2008, vous nous avez accordé votre confiance. Trois ans après, votre équipe municipale a voulu vous dresser un bilan d'activités à mi-mandat pour que vous soyez informés de l'ampleur des réalisations que nous avons déjà accomplies et de tous les chantiers à venir.

Dans tous les domaines, pour chacun d'entre vous, nous avons voulu améliorer et innover. La cohérence de notre politique c'est de bien gérer le quotidien pour mieux préparer l'avenir.

Grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée nous pouvons construire des projets essentiels pour tous les avesnois, pour vous, pour vos enfants pour que chacun puisse bien vivre à Avesnes les Aubert.

Ensemble, continuons à être les acteurs de notre ville !

Maryse BASQUIN,
Maire

2008-2011

► SOMMAIRE

► Finances	3
► Travaux	4-5
► Environnement et Cadre de Vie	6-7
► Aide Sociale	8-9
► Communication, Ressources Humaines, et relations avec les Associations	10-11
► Enseignement, Petite Enfance, Scolaire et Périscolaire	12-13
► Fêtes et Cérémonies	14-15
► Jeunesse et Sports	16-17
► La 4 C	18
► Syctomec, Smabe, Tribune d'Expression	19



► FINANCES

► Présentation de la commission

Présidente : Maryse BASQUIN

Vice Président : Didier RUELLE

Membres : Jacques DEBAERMAKER, Paule LEGRAND, Claudine MASSE, Corinne SAMSOEN, Jean-Claude NAVETEUR, Jean-Claude PAVAUX .

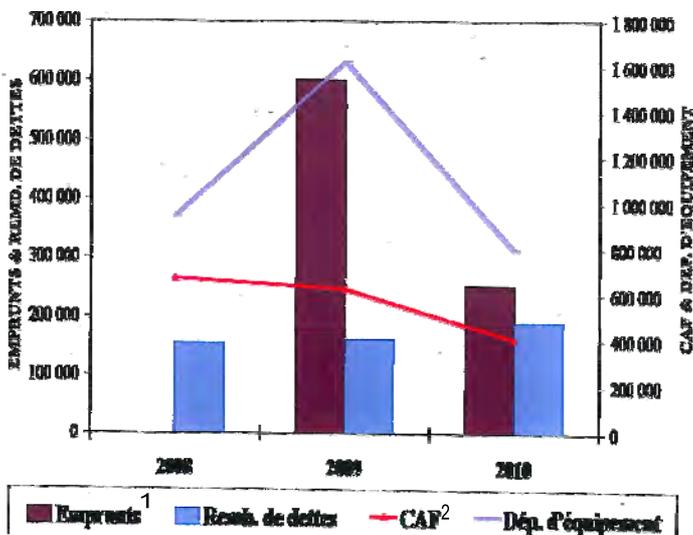
► Bilan d'une gestion rigoureuse

Malgré un contexte économique difficile et la baisse des dotations de l'Etat, notre stratégie budgétaire repose sur la **stabilité fiscale** (maintien des taux des 3 taxes), maîtrise de l'endettement de la ville et amélioration du service public aux habitants, ceci grâce à une gestion rigoureuse des investissements et des coûts de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement ont faiblement progressé entre 2008 et 2010 (de 2 737 000€ à 2 888 000 €) et ce, malgré l'augmentation du coût de la vie et une diminution des recettes de fonctionnement (de 3 473 000€ en 2008 à 3 287 000€ en 2010).

En matière d'investissement, nous menons depuis 2008 une politique volontariste et nous déterminons nos actions en fonction des besoins des habitants. Nos priorités portent sur le logement, l'éducation, le cadre de vie et le sport.

► Principaux éléments caractéristiques de la situation financière*



1) Emprunts contractés par la commune au cours de l'exercice.
 2) CAF : Capacité d'autofinancement : excédent de fonctionnement (recettes diminuées des charges) pour financer les investissements (dépenses d'équipements).

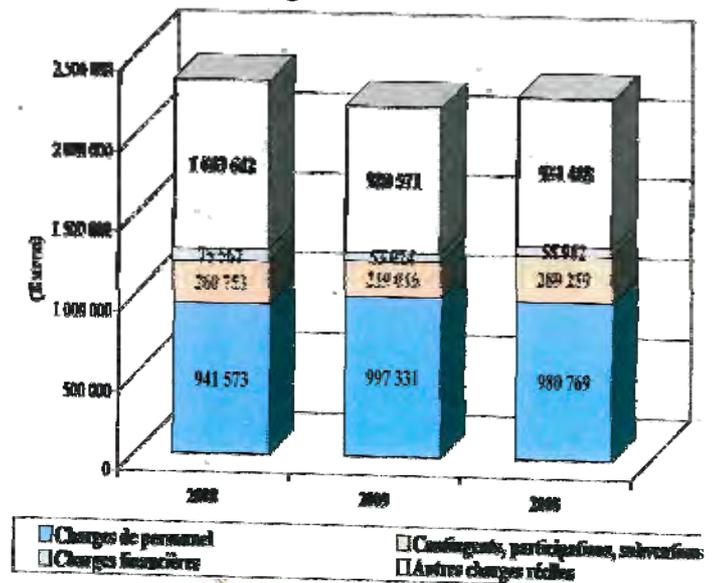
* Source : Trésor Public

► Action économique

L'amélioration des conditions d'accès au centre ville a permis de favoriser le maintien et le renouveau du commerce local de proximité (5 nouveaux commerces en centre ville et 3 entreprises). Des places « arrêt minute » ont été créées pour desservir les commerces.

Une nouvelle orientation de la zone économique du Paradis est à l'étude actuellement par la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

► Charges de Fonctionnement*



► A VENIR...

Des études sont engagées pour des réalisations dans les domaines :

- Sportif (construction d'une salle de sports polyvalente)
- Environnemental (régler les problèmes d'inondation)
- Touristique (Maison du Patrimoine)
- Culturel (médiathèque)

Le Plan d'Occupation des Sols de la commune arrive aujourd'hui en limite de ses possibilités, il sera remplacé par un Plan Local d'Urbanisme, outil plus performant et résolument tourné vers le Développement Durable.

▶ TRAVAUX

▶ Présentation de la commission

Présidente : Maryse BASQUIN
Vice Président : Dominique BEAUDUIN – Adj. Didier RUELLE
Membres : Renald BRUNEL, Pascal FLAVIGNY, Thierry SANTER, Yvon VISSE,
Jean-Claude NAVETEUR, André BISIAUX.

▶ Travaux d'entretien des bâtiments communaux

Notamment aux écoles primaire et maternelle lors des grandes vacances d'été, en mairie (travaux d'entretien des parquets de la salle des cérémonies et de peinture, pose de volets roulants électriques aux guichets). Réhabilitation de l'ancien bâtiment du SIVOM pour accueillir la Mission Localé et de deux appartements à l'Ecole Joliot Curie. Egalement, extension de la salle de jeux à l'Ecole Danièle Casanova pour stocker le matériel de sport (15 207 € HT). Le total dépensé en investissement pour les bâtiments communaux s'élève à environ 100 500 € HT.



▶ 2^{ème} tranche rue Henri Barbusse en temps record

Les travaux de la 2^{ème} tranche de la rue Henri Barbusse n'ont duré que 4 mois et demi. Ceux-ci consistaient en la réfection de la voirie et des trottoirs avec enfouissement des réseaux (eau et EDF) et à l'installation de mobilier de sécurité aux abords du Collège Paul Langevin pour plus de 280 000 € HT*.

▶ Aménagement du Parking Léo Lagrange et de la chaussée rue Sadi Carnot (double sens)

Dans le cadre du nouveau plan de circulation une partie de la rue Sadi Carnot a été remise partiellement en double sens dès 2008. La partie de route comprise entre l'angle de la rue Louise Michel et celui de la Place Jean Jaurès a été élargie pour permettre également sa mise en double sens en 2009. Ceci ayant pour effet, un accès direct aux commerces du centre ville. Dans le même temps le parking Léo Lagrange a fait peau neuve. Depuis, il est ouvert au public 24h/24, 7 jours/7.



La partie visible de la rue Sadi Carnot (10 places dont 1 pour les personnes à mobilité réduite) est en zone bleue afin de permettre une rotation des véhicules pour se rendre aux commerces de centre ville.

A l'arrière, il compte 24 places de stationnement (dont 4 réservées aux services de la Poste et 1 pour les personnes à mobilité réduite). Un escalier dessert le passage Galochette. Les travaux de cet aménagement ont coûté 74 700 € HT*.

▶ Rue Camélinat

Réfection de l'enrobé par le Conseil Général et des trottoirs avec enfouissement des réseaux (eau et EDF) par la Commune pour environ 120 000 € HT.



▶ Subventions Obtenues

Rue Henri Barbusse : 24 253.99 €
Rue du 8 Mai 1945 : 169 800 € soldés en 2011.
Rue Camélinat : 13 562.64 €

► Rue du 8 mai : 2 tranches



La 1ère tranche a consisté à la réfection totale de cette voie **communale** comprise entre le carrefour de la Malterie et de la voie verte.

La 2ème tranche entre le giratoire et la voie verte permet désormais une nouvelle entrée de ville beaucoup plus accueillante pour les usagers en provenance de Cambrai. Un accès piétonnier a été réalisé pour permettre la jonction avec la voie verte et les chemins de randonnée.



Ces travaux ont consisté en la sécurisation de l'entrée par rapport au rond-point, avec enfouissement des réseaux et réfection de l'enrobé et des trottoirs pour 1 253 000 € HT.

► Don d'un terrain qui a permis la fusion de la caserne des sapeurs pompiers avec Saint Aubert .

La construction s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement mis en place par le conseil général et le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) du Nord, situé à la limite des territoires des deux communes. Le terrain estimé par les domaine a 50 000 € a été vendu pour 1 € symbolique au SDIS. La commune de Saint-Aubert a remboursé une partie de sa valeur (6 000 €). Sur une surface de 262 m², la partie administrative du bâtiment comprend le bureau du chef de centre, une salle d'alerte, un bureau médical, le local technique, une salle de réunion, un local JSP (jeune sapeur-pompier), ainsi que des vestiaires et des sanitaires avec douches. L'autre partie de la caserne, 130 m², abrite deux camions et permet le stockage de matériel.



► Mise en sécurité de l'école Joliot Curie



Des travaux de mise en conformité au niveau de la sécurité ont été nécessaires suite aux avis défavorables de la commission de sécurité en 1996 et 2002. Celle-ci ayant même conclu le 02 décembre 2009 à « *la dangerosité de l'établissement* ».

Ceux-ci vont se dérouler en trois tranches, réparties sur trois années, de 2011 à 2013.



La première tranche terminée cet été 2011 et qui représente un budget prévisionnel de près de 140 000 € HT, a permis la mise en sécurité des cages d'escaliers, avec la pose de portes coupe-feu.

Six accès aux étages pour les pompiers ont été créés et une alarme pour le désenfumage des cages d'escaliers a été posée.



► A VENIR...

3 logements à la ferme Delalande sont en cours de réhabilitation. Construction de 16 logements type Béguinage.

Dernière tranche de la Râperie (12 logements) en cours de réalisation.

Construction d'un lotissement rue du 8 Mai 1945 (28 parcelles libres de constructeur).

3ème tranche de la rue Henri Barbusse.

Transformation du bâtiment communal situé derrière la Mairie en Accueil Péricolaire et de l'ancienne caserne des pompiers en restaurant scolaire.

► ENVIRONNEMENT et CADRE DE VIE

► Présentation de la commission

Présidente : Maryse BASQUIN

Vice Présidente : Marie Chantal TRANCHANT

Membres : Renald BRUNEL, Jacques DEBAERMAKER, Pascal FLAVIGNY,
Thierry SANTER, Françoise BOZION, André BISIAUX.



► Achèvement de la voie verte

Des aménagements ont été réalisés dans le cadre de la dernière tranche : poses d'éléments de mobiliers nouveaux, de clôtures, d'un escalier en bois et d'une passerelle pour les personnes à mobilité réduite.

Le défrichage de la zone située du côté des champs a été effectué et de nouveaux arbres ont été plantés pour un coût de 140 000 € HT.

Aujourd'hui, la Voie Verte est un ruisseau de verdure en plein cœur de l'agglomération. Débutant à l'ouest, à la limite du territoire de Rieux, la Voie Verte emprunte exclusivement l'ancienne voie ferrée, sur une longueur de 2 300 mètres. Elle s'achève à l'est, à l'arrière du collège Paul Langevin.

✓ Subvention obtenue pour cette réalisation : 50 000 €

► Extension des possibilités de subventions municipales pour le ravalement des façades

La délibération du 3 décembre 2010 permet d'obtenir une aide pour la rénovation des façades visibles depuis la rue, la ruelle ou l'impasse pour les habitations particulières n'ayant jamais bénéficié d'une prime au titre de l'opération de ravalement ou rénovation de façade (entre 1997 et 2010). Les bâtiments industriels et commerciaux en sont exclus.

Les travaux devront être réalisés obligatoirement par un artisan ou une entreprise qualifiée, les peintures (type ptyolite ou similaire) doivent être garanties 5 ans, les travaux « enduit projeté teinté dans la masse » doivent être garantis 5 à 10 ans.

La demande peut être effectuée par le propriétaire ou le locataire (si celui-ci accepte de financer la rénovation).

Les travaux ne peuvent commencer qu'après la notification de l'octroi de la prime par la commission. Aucun effet rétroactif ne sera accepté.

Montant de l'aide :

- Travaux de peinture (pour les habitations de plus de 10 ans) : 15% de la facture acquittée avec un maximum de 450 €
- Travaux d'enduit projeté (pour les habitations de plus de 10 ans) : 25% de la facture acquittée avec un maximum de 980 €
- Travaux de rejointoiement (pour les habitations de plus de 20 ans) : 25% de la facture acquittée avec un maximum de 1200 €

✓ Cette aide sera effective jusqu'au 31 Décembre 2013.

Depuis 2008, 26 personnes ont bénéficié de cette subvention.

► Convivialité, qualité, proximité...

Pour des raisons de sécurité et pour permettre la circulation, le marché dominical retrouve son emplacement d'origine sur la Place de la République.



► Création d'un guide du bon voisinage

Bien vivre ensemble c'est préserver son cadre de vie, c'est à dire son logement mais aussi son environnement. Ce guide du bon voisinage propose des mesures concrètes pour agir sur notre environnement et contribuer par des petits gestes à rendre notre ville agréable et accueillante. Il a été distribué dans toutes les habitations avessoises en Juin 2010.



► Installation de « Citydog »

Si le chien est le meilleur ami de l'homme, les déjections laissées sur la voie publique n'en sont pas la preuve la plus charmante. Pour lutter contre l'envahissement des trottoirs par celles-ci, source de saleté, de mauvaises odeurs et de danger de glissade, la Municipalité a procédé à l'installation de "Citydog". Un mobilier urbain innovant sous forme de distributeurs de sacs en papier qui permet à chaque propriétaire de chiens de manifester son civisme en quelques secondes. Une nouvelle façon, simple, pratique, de concevoir la propreté canine, gage de sauvegarde de l'environnement et de notre cadre de vie.



► Amélioration du cadre de vie

Des efforts ont été fournis pour rendre notre commune plus agréable :

- Renforcement du fleurissement du centre ville, de la malterie (avec notamment des plantations de dahlias et de rosiers) et au pont de l'Erclin. Implantation d'arbustes rue Paul Lafargue et rue du 8 Mai 1945.
- Illuminations : installation aux entrées de ville, sur les arbres de la Place Jean Moulin et sur la façade de la Mairie. Renouvellement des illuminations de la rue Camélinat, de la Place de la République, de la rue Pasteur et de l'école Joliot Curie.
- Réfection de l'abri du Square François Mitterrand.
- Aménagement paysager devant la salle des fêtes.
- Elagage d'arbres en centre ville et des peupliers du Stade Danjou.
- Changement des bacs à fleurs sur la Place Jean Jaurès et en façade de Mairie.
- Aménagement d'un jardin d'intérieur au 1er étage de la Mairie avec plantation de cactées et installation de fontaines.
- Illumination des cadrans de l'Eglise Saint Rémi. Eclairage nocturne tricolore du Monument aux Morts.



► A VENIR...

Révision du contrat de chauffage des bâtiments communaux pour maîtriser les coûts énergétiques.

Plantation de vivaces.

Utilisation de papier recyclé pour les parutions Municipales.



► AIDE SOCIALE

► Présentation de la commission

Présidente : Maryse BASQUIN

Vice Président : Marc LEROY

Membres : Jacques DEBAERMAKER, Claudine MASSE, Marie-Christine MILHOMME, Yvon VISSE, Georges BACQUET, Jeanne-Marie BERNIER .

► Création du CAPAHD avec embauche d'un agent social

Le CAPAHD est une structure du C.C.A.S. qui apporte diverses aides en faveur des personnes âgées (plus de 65 ans) et handicapées dépendantes.

Son principal objectif est le maintien à domicile de celles-ci, grâce à un apport matériel et humain.

Le service des courses à domicile est actuellement sa principale action, mais d'autres compétences devraient prochainement voir le jour pour faciliter le quotidien des personnes les plus fragiles de notre ville (aide aux démarches administratives, transport des personnes...).

La stabilité du CAPAHD passait par l'embauche d'un agent social qui fut effectuée dès 2009.

Cela permet un fonctionnement de qualité, dans le respect des règles et des personnes, avec un personnel référent stable et à l'écoute des bénéficiaires.



Contact agent social : 03.27.82.29.17

► Banquet des Aînés



Dans un souci de sécurité alimentaire, tout en en gardant un certain aspect traditionnel dans les menus, le repas est désormais confié à un traiteur de la région. Une attention toute particulière est apportée dans le choix des animations proposées, avec des prestations de qualité de professionnels reconnus (Arnault Delsaux ou encore la troupe d'Olivier Bailly).

Tout en gardant une volonté d'accueillir un maximum d'aînés à la salle des fêtes, les personnes à la santé fragile ne sont pas oubliées. Depuis 2009, plus de 100 plateaux-repas sont ainsi portés chaque année aux domiciles d'Avesnois et d'Avesnoises, reconnus dans l'impossibilité de se déplacer.

Cela constitue un moment très riche au niveau des rapports humains particulièrement apprécié de tous.



► A savoir

L'implication de la Municipalité a permis le maintien dans notre commune de structures oeuvrant à l'insertion dans le monde du travail notamment en attribuant un bâtiment communal à la Mission Locale et en permettant au PLIE d'effectuer deux permanences par semaine en Mairie.

► Voyage des Aînés :

Chaque année, un voyage est proposé début juin aux aînés de plus de 65 ans avec une participation de 22 €

Le choix de la destination peut se faire en fonction de l'actualité (Bergues pour la sortie du film « Bienvenue chez les chtis »), ou pourquoi pas de demandes formulées (« Il y a longtemps que nous ne sommes pas allés à la mer ! ») ou encore en fonction d'opportunités intéressantes.

La recherche d'un volet culturel (le familistère de Guise, le petit train de la baie de Somme ou encore les Hortillonnages et la Cathédrale d'Amiens) associé à « la bonne chère » dans des établissements réputés, avec parfois même une animation musicale, constituent la richesse et la diversité de ces déplacements prisés par nos anciens.



► Colis de Noël

Le colis de Noël, distribué à nos aînés et aux membres du CCAS lors d'un goûter convivial à la salle des fêtes, se veut de plus en plus festif, avec la volonté de proposer un « mini-repas de réveillon », aussi complet que possible.



► Et en plus ...

Les Restos du Cœur

De nouveaux membres sont arrivés à la tête de l'équipe de bénévoles des Restos du Cœur, avec des innovations au niveau du fonctionnement, comme l'inter-campagne à destination des personnes les plus nécessiteuses durant la période d'été. Un système de partage des frais, avec la location d'un véhicule destiné à l'approvisionnement en denrées, a été mis en place entre les différentes communes concernées. Cette innovation, pratique et économique, a été prise en exemple lors de réunions, par la présidente des Restos du Cœur de notre secteur !

Les opérations de prévention contre le cancer

Dans un souci de sensibilisation et de prévention aux cancers féminins, des animations extérieures (participation à « Octobre Rose » avec lâcher de ballons) et une réunion publique avec la présence de médecins référents dans ce domaine ont été organisées.

Le stage de remise à niveau au code de la route

En partenariat avec « MAIF prévention », deux séances de remise à niveau au code de la route ont concerné une vingtaine de personnes. L'animateur, Monsieur DELOBELLE, a su avec passion et pédagogie, présenter les derniers panneaux et modifications, pour une meilleure approche des dangers de la route.



► A VENIR...

Ateliers du bien vieillir.

Aide aux démarches administratives.

Achat d'un nouveau véhicule pour le CAPAHD.



► COMMUNICATION – RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

► Présentation de la commission

- Présidente : Maryse BASQUIN
- Vice Présidente : Marie-José GOFFART
- Membres : Michèle GERNEZ, Claudine MASSE, Marie-Christine MILHOMME, Marcel WAXIN, Jeanne-Marie BERNIER

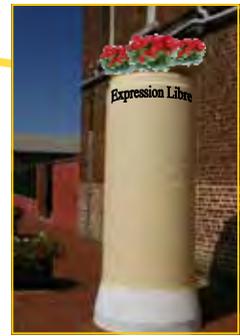
► Création d'un bulletin municipal bimestriel « La Vie Municipale »

Le bulletin d'informations municipales a été repensé pour plus de pertinence dans sa mise en page et dans sa fréquence de parution. Il se veut plus complet et plus facile à lire qu'auparavant. Plus agréable également grâce aux photographies plus nombreuses. Vous le recevez tous les deux mois à votre domicile.



► Installation des colonnes « Morris »

La Municipalité favorise l'affichage libre, reflet de la liberté d'expression, par la mise en place de colonnes à différents points stratégiques de notre ville. Tant critiquées au début, elles sont maintenant très prisées. Coût : 3 136 € HT pour les 10 colonnes.



► Emploi

L'objectif du contrat aidé est d'insérer les publics éloignés de l'emploi. Il constitue donc une étape dans le parcours de retour à l'emploi. Ainsi depuis 2008, la Municipalité a employé 56 personnes en CUI (Contrat Unique d'Insertion) et a titularisé 4 employés.

► Une télévision et un lecteur DVD dans le hall de la mairie



Un nouveau support de communication est venu enrichir le hall de la Mairie, il s'agit d'un écran plat raccordé à un lecteur DVD qui permet de diffuser les diaporamas des manifestations Municipales. Vous pouvez ainsi visionner les photos du voyage et du banquet des aînés, de l'accueil de loisirs mais aussi du film sur le tissage à main avesnois. Le but est de relater de manière plus vivante et plus attractive les manifestations locales.



► Création du site internet

Un site web permet une communication sans frontières et en continu : en effet avoir un site internet permet d'obtenir une vitrine de notre commune accessible partout dans le monde 24h/24h et 7 jours/7 jours.

Il permet :

- de diffuser à la fois du texte, des photos, de l'audio, et des vidéos. Cette capacité en fait un support particulièrement riche, vivant et dynamique.

- de développer et accélérer les échanges.

Pour être au plus proche des administrés, les informer avec plus de rétroactivité et faciliter les démarches administratives, la municipalité a décidé la mise en ligne du site de la commune en janvier 2011 :

www.avesnes-les-aubert.fr

Il bénéficie d'une mise à jour régulière et sa conception n'a coûté que 1€/habitant soit 3 750 € grâce à un partenariat Créatic (service du Centre de Gestion du Nord).

► Bibliothèque Municipale

Elle est désormais informatisée et la gestion des prêts se fait grâce à une lecture optique des code-barres. L'affectation d'un contrat jeune durant une année, l'augmentation du temps de travail de la bibliothécaire, ainsi que la présence 1 jour/semaine d'une personne supplémentaire ont rendu possible l'enregistrement de quelques 10 000 livres. Les recherches sont simplifiées et le gain de temps obtenu a permis l'ouverture d'un rayon CD et DVD pour lequel un meuble spécifique a été acquis.

De plus, un budget est désormais affecté aux activités manuelles qui ont lieu régulièrement à la bibliothèque. Une salle est mise à disposition pour les ateliers ponctuels ; c'est ainsi que s'est créé pendant quelques mois un petit club de peinture qui exposera ses œuvres courant décembre 2011.



11

► Et en plus...

Amélioration

du parc informatique, bureautique et de la téléphonie de la mairie pour maîtriser davantage les coûts et offrir un meilleur service au public. Achat d'un logiciel « Etat Civil » pour un coût de 1 674€.

Création

Du logo du CCAS et du CAPAHD.

Réaménagement des bureaux de la mairie

Pour permettre ainsi la création d'une salle d'attente et d'un bureau réservés aux permanences extérieures (CRAM, PACT...). L'entrée s'effectue par la porte latérale gauche de mairie afin de préserver la confidentialité.

Mise en place d'une convention de mise à disposition de salle pour toutes les associations

Mise en conformité réglementaire obligatoire qui permet, également, une meilleure équité entre les associations dans la répartition des salles communales.

Créations associatives en 2008

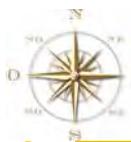
- Une dizaine d'avesnois « nostalgiques de leurs racines », ont créé l'association « Y s'on toudis là » pour reconstruire puis « faire revivre » Grind'Rasette et Tiot'Epoele, les deux géants de la commune.

- Une nouvelle section voit le jour chez les Godillots Avesnois. Ils proposent désormais le YOGA chaque Jeudi à 18H15 à la Salle Lanoy.

- Création du Judo Club Avesnois avec des cours de Judo Ju-Jitsu chaque vendredi soir à la salle Croizat.

Atelier séances lecture

Les enfants de l'école maternelle assistent régulièrement à ces ateliers animés par le personnel de la bibliothèque municipale.



► A VENIR...

Mise en réseau du matériel informatique de la Mairie.
Recrutement d'agents techniques qui sera visible sur www.cap-territorial.fr

► ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE, SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

► Présentation de la commission

Présidente : Maryse BASQUIN

Vice Présidente : Corinne SAMSOEN - Adj. Marc LEROY

Membres : Renald BRUNEL, Michèle GERNEZ, Paule LEGRAND,
Annie-Claude TAQUET, Roselyne TESSON, Jeanne-Marie BERNIER.

► Classes de découverte

A la demande des enseignants, chaque année ce sont, en moyenne, deux classes de découverte qui sont organisées : une à dominante mer pour les CE1 et une à dominante neige pour les CM2.



✓ Pour la classe de mer

38 enfants sont partis à Hardelot en 2008 - coût du séjour 463 € par enfant (Cap'Orion).

42 enfants sont partis à Hardelot en 2009 - coût du séjour 496 € par enfant (Cap'Orion).

43 enfants sont partis à Stella en 2010 - coût du séjour 344 € par enfant (Cœur Grenadine).

✓ Pour la classe de neige

49 enfants sont partis à Ancelle en 2008 - coût du séjour 858 € par enfant (CapOrion).

Par manque de personnel encadrant, la classe de neige n'a pas eu lieu en 2009

39 enfants sont partis à Châtel en 2010 - coût du séjour 686 € par enfant (Oxyjeunes).

76 enfants (CM1 & CM2) sont partis à Châtel en 2011 - coût du séjour 660 € par enfant (Oxyjeunes).

L'appel à concurrence réalisé pour l'organisation de ces séjours, a permis de faire des économies significatives tout en bénéficiant de prestations de meilleures qualités (coût en baisse de 25% par rapport à Cap Orion en 2008). De plus, la commune consent un effort financier très important pour l'organisation de ces séjours en période scolaire en minimisant la participation financière des familles (de l'ordre de 15% à 20% du coût réel) afin que chaque enfant puisse profiter de cette expérience



► Séjours été et hiver

Chaque été, les collégiens avensnois ont la possibilité de participer à des séjours alliant sport, découverte et farniente.

Ainsi ce sont 16 jeunes qui sont partis durant 2 semaines à Ristolas en 2008 (coût par enfant : 1 044 € avec Cap Orion), 28 en Espagne en 2009 (coût par enfant : 840 €) et 15 dans le Lot et Garonne en 2010 (coût par enfant 845 €). Cette année 26 jeunes ont séjourné 3 semaines en Espagne (coût par enfant : 1190 €)

De plus en hiver 2009, 25 jeunes ont pu bénéficier d'un séjour à Combloux Megève en remplacement de la classe de neige (coût : 605 € par enfant).



► Investissements

Classes numériques mobiles courant 2010 : wifi, accès à internet dans toute l'école : 3325 € en maternelle, 4867 € en primaire + nouveaux copieurs.

Mobilier de classe : 1 classe par an (env. 3 500 €) dans l'une des 2 écoles.

Pose de rideaux occultants et anti feu dans les écoles : 550 € en maternelle + 11 919 € en primaire.

Subventions : Le Contrat Enfance-Jeunesse CAF nous permet de bénéficier de subventions pour les Séjours été et hiver et pour les Accueils de Loisirs.

► Accueil de loisirs sans hébergement



Comme promis, la reprise en gestion communale a été effective dès 2008, les résultats ne se sont pas faits attendre : une **augmentation** de 28% des effectifs en 3 ans avec une **diminution** de 25% du coût par jour et par enfant.

Et ceci avec

- un budget animation multiplié par 3 par rapport à Cap Orion,
- le recrutement d'un directeur et d'un directeur adjoint qualifiés,
- le recrutement d'animateurs diplômés ou stagiaires BAFA, jeunes aversnois pour l'essentiel.

Un accueil de loisirs moderne est désormais proposé, avec des activités diverses et variées, très appréciées de nos enfants.

Qui plus est une équipe d'encadrement a remis à l'ordre du jour de bien belles fêtes en 2010 et 2011.

► Et en plus ...

Instauration d'une commission menu

Régulièrement, les enseignants, parents d'élèves, élus et personnel communal affecté à la restauration, se rencontrent pour discuter des menus proposés par le cuisinier municipal ainsi que de l'organisation des services de restauration. L'occasion d'améliorer encore le service rendu aux familles.

Opération fruits en maternelle

Sur l'impulsion de la directrice de l'école maternelle, la municipalité finance un fruit par semaine pour chaque enfant de l'école. Cette opération est depuis 2009, renforcée par un partenariat avec la CPAM qui a cofinancé un second fruit jusqu'en Juin 2011.

Fournitures scolaires

La commune alloue à chaque école 50€ par année et par enfant pour permettre l'achat de leurs fournitures scolaires. La commune participe en outre ponctuellement au financement des sorties pédagogiques (transports, entrées)

Noël des écoles :

Chaque année, la municipalité offre un spectacle et un goûter aux enfants des deux écoles. Les maternelles ont aussi la joie de se voir remettre un cadeau par le père Noël en personne (chaussons, tenue de nuit, jeux éducatifs...)

Remise de prix

Pour marquer leur départ vers le collège, les enfants de CM2 sont mis à l'honneur par une réception en mairie précédée d'une visite des locaux. Ce moment est l'occasion de compléter leur éducation à la citoyenneté mais aussi de leur remettre un dictionnaire et un livre .

Achats des livrets scolaires

En 2010, la commune a financé l'achat des nouveaux livrets scolaires exigés par l'éducation nationale. (1442 €)

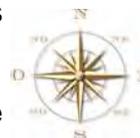
Chorales des écoles

La commune soutient les équipes enseignantes qui ont mis en place dans chacune des deux écoles, une chorale des enfants.

C'est avec grand plaisir qu'ils se sont produits lors de la cérémonie de la fête des mamans en 2010. Par ailleurs, nous avons répondu favorablement à la demande de l'inspection académique pour organiser, dans notre salle des fêtes, les rencontres chantantes de juin 2011.

Chasse aux œufs

Pour les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle une chasse aux œufs a été organisée en 2010 et 2011 sur le parc de la Malterie.



► A VENIR...

Aménagement d'un nouveau local périscolaire.

Coût estimé : 214 000 €HT.

Création d'un nouveau restaurant scolaire.

Investissement dans un logiciel de gestion de la cantine et de la périscolaire.

Recrutement d'un adjoint d'animation pour coordonner les différents services enfance et jeunesse.

► FÊTES & CÉRÉMONIES

► Présentation de la commission

Présidente : Maryse BASQUIN

Vice Présidente : Odile PAGNIEZ-DARTUS

Membres : Michèle GERNEZ, Thierry SANTER, Annie-Claude TAQUET,
Yvon VISSE, Françoise BOZION, Jean-Claude PAVAUX



► Beffroi du travail

Un 1er Mai 2008 exceptionnel, organisé en collaboration avec le Conseil Général et l'association « Non-Lieu » afin de mettre en avant notre beffroi du travail avesnois : la cheminée de l'ancien tissage Maillard (rue Sadi Carnot).

Cette manifestation hors du commun a débuté par un défilé dans les artères avesnoises avec, notamment, la participation des Géants de Rieux et de Carnières, de 2 échassiers costumés en cheminée suivi de la remise des médailles aux récipiendaires. Pour clôturer cette journée festive, un Concert de Gala avec le concours de L'Orchestre à Vent du Conservatoire de Cambrai fut donné à la Salle des Fêtes.



► Défilé historique du 11 novembre 2008

Grand défilé historique de la commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice.

Pour l'occasion et pour faire revivre cette époque d'occupation et de bombardements les participants, costumés en poilus, ont défilé au travers d'un circuit historique. De plus, une pièce de théâtre et une exposition ont été organisées.

Un hommage a été rendu aux combattants pour que ne s'oublient pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances de toute une génération.



► Western à la fête de la Résidence Alamo du 8 Mai 2011.

La résidence Alamo s'est grimée aux couleurs du far west, l'occasion également pour nos élus de se costumer en cow-boy ou en indien et d'emmener un défilé aux portes de notre « Fort ».

Les visiteurs venus en nombre ont pu découvrir les rues de notre commune en petit train touristique, se balader en chariot western ou encore, pour les plus petits, faire un tour de poney.

Une démonstration de danses Country a amené l'apéritif dansant sous le chapiteau communal transformé en saloon pour la circonstance.

Une belle réussite sous une météo ensoleillée confirmant ainsi notre adage local : « A Alamo, il fait toudis Beau ! »



► Un grand MERCI aux associations musicales Avesnoises pour leur participation active à ces manifestations.

► Fête de la Musique Innovante

Pour étoffer la fête de la Musique traditionnelle, la Municipalité s'est investie en faisant venir plusieurs groupes de styles différents et a misé sur le concert de sosies, une réussite !

- en 2010 : Steeve Mickson nous surprend en donnant l'illusion de recevoir Mickael Jackson dans notre commune !
 - En 2011 : Régina Rebecca nous fait rêver en interprétant remarquablement Mylène Farmer.
- Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle belle soirée en perspective.



► Devoir de Mémoire



Le 8 Mai 2009 la municipalité a tenu à mettre à l'honneur les nombreux avesnois qui ont été victimes d'actes de barbarie nazie. Une plaque commémorative a ainsi été apposée au monument aux morts.

Depuis 2009, un projet de film sur les souvenirs de guerre des Avesnois en collaboration avec les élèves de 3^{ème} du Collège Paul Langevin s'étalera sur 4 années.

► Participation aux intervillages

Juillet 2010, notre équipe composée de 18 avesnois a marqué les esprits pour sa 1^{ère} participation en se classant première, remportant ainsi le trophée.

En 2011, nos représentants se sont classés 3^{èmes} sans démériter. Notre commune organisera ces jeux le 22 Juillet 2012.



► Et en plus ...

Fête des Mamans Avesnoises

Nos mamans sont choyées ; lampe, plateau à fromage, couverture polaire et couverts, .

Pièce de Théâtre de boulevard

La Municipalité a organisé une représentation théâtrale « Daddy Blue » par l'atelier 141 d'Iwuy en octobre 2010.



► A VENIR...

Cinquantenaire du 19 Mars 1962.

▶ JEUNESSE & SPORTS

▶ Présentation de la commission

Présidente : Maryse BASQUIN

Vice Président : Jean-Marc GRIMAUD

Membres : Pascal FLAVIGNY, Thierry SANTER, Annie-Claude TAQUET,
Marcel WAXIN, Georges BACQUET, Jean-Claude PAVAUX.

▶ Rénovation, aménagement et entretien des Stades



- Stade Danjou : achat de buts amovibles et pose de lisses
- Terrain de tennis (courts et abords)
- Stade municipal pour les jeunes : mise en sécurité, rénovation et achat de buts amovibles.
- Entretien des pelouses des stades et du parc de la Malterie. Pour une meilleure qualité des tontes cette année, celles-ci ont été confiées à une entreprise spécialisée pour un coût annuel de 10 000 € HT.

▶ Passages des 4 jours de Dunkerque en Mai 2011

L'épreuve cycliste professionnelle des 4 jours de Dunkerque (tour du Nord-Pas-de-Calais) a traversé notre commune lors de 2 étapes consécutives. Une animation qui a attiré un très très nombreux public avesnois.



▶ Organisation de Séjours pour les jeunes Avesnois

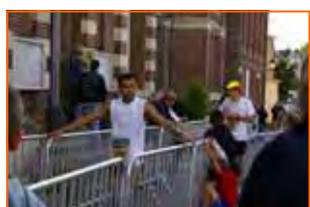
L'Espagne, Le Lot et Garonne, Ristolat, Combloux : de beaux souvenirs pour les Jeunes Avesnois...



► Courses Pédestre et Cycliste

Ces deux manifestations sportives ont été reconduites en 2008, 2009 et 2010 pour un coût annuel moyen de 4 178 €.

Le manque d'engouement des spectateurs avesnois pour ces épreuves a amené la Municipalité à innover en organisant un Bike and Run en 2011.



► Organisation du 1^{er} Bike and Run

Le Bike and Run est une compétition très ludique, par équipe de deux personnes (femme, homme ou mixte) avec un seul VTT à leur disposition. Les deux équipiers courent sur le même parcours en effectuant des relais libres.

Dans le cadre de la fête communale de septembre 2011, la Municipalité a confié la charge de l'organisation du Bike and Run à l'association OSÉ (Organisation Sport et Événementiel). Mettre tout en oeuvre pour vous offrir une épreuve de qualité, répondant aux attentes des compétiteurs et des pratiquants amateurs était le but de la démarche.

Trente équipes venues de la région ont donc participé au premier Bike and Run d'Avesnes les Aubert, réparties sur 3 parcours :

- « Avenir » (4,7 km), remporté par Alexandre Tonsart et Grégoire Luciez (Maubeuge).
- « Découverte » (9,4 km), la victoire pour Pierre Loisy et Dimitri Tinturier (non licenciés).
- « Sprint » (19 km), remporté par Hervé Monclercq et Ludovic Fontaine (non licenciés).

Tous nos remerciements aux signaleurs bénévoles.

► Mise à disposition



Un chalet est mis à la disposition de l'association colombophile avesnoise « L'Espoir ». Il est situé dans la cour des ateliers des services techniques municipaux.



► A VENIR...

Travaux divers au stade municipal (sanitaires, clôtures...).

Organisation des jeux intervillages en Juillet 2012.

Organisation du Bike and Run en 2012.

▶ LA 4 C



▶ Présentation

La Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis est formée de 36 communes regroupant 55383 habitants sur 288.01 km² de superficie. Notre commune y adhère le 1^{er} Janvier 2009.

Le 1^{er} janvier 2010 la communauté de communes du Caudrésis et la communauté de communes du Pays de Matisse fusionnent pour créer la communauté de communes du Caudrésis et du Catésis. Elle est actuellement présidée par M. Gérard DEVAUX, Maire de Beauvois-en-Cambrésis. Le bureau est composé de 13 vice présidents et Mme Maryse BASQUIN, Maire y assure les fonctions de vice présidente déléguée au tourisme.

La Communauté de Communes exerce ses compétences dans de nombreux domaines (signalisation routière au sol, élagage, talutage, éclairage public...) et apporte ainsi des services directement aux communes membres. Au total ce sont près de 100 agents qui travaillent chaque jour dans les communes adhérentes.

C'est ainsi que la 4C intervient dans différents domaines :

▶ Les réfections du petit patrimoine

- Le parvis de l'Eglise avec accès aux personnes à mobilité réduite.
- La Chapelle Sainte Philomène.

▶ La création

- De l'espace ludique « Les P'tits Mômes ».

▶ Les espaces verts

- Entretien de la voie verte, des talus, élagage des arbres, participation au fleurissement (2€/an/habitant).

▶ Milieu scolaire

- Organisation d'animations dans les écoles.
- Prise en charge des transports et entrées de piscine pour les élèves de l'école Joliot Curie.

▶ L'éclairage Public

- Pose de l'éclairage dans les rues Camélinat, du 8 Mai 1945 et Gabriel Péri pour 69 178 € HT.



▶ A VENIR...

Créations

▶ d'un circuit de randonnée propice aux balades familiales avec des coins repos aménagés. Le parcours fera 12km. Il y aura des liaisons possibles avec les circuits de ST Hilaire lez Cambrai, Quiévy et St Aubert.

▶ d'une crèche et d'un R.A.M (Relais Assistantes Maternelles).

Fusion avec les Communautés de Communes d'Espace Sud Cambrésis et de Haute Sambre Bois Lévêque.



▶ Contacts

39 rue de Ligny
59540 CAUDRY

Tél. 03 27 75 84 79
Fax. 03 27 75 84 92

✉ : secretariat@caudresis-catesis.fr
Site : www.caudresis-catesis.fr



► SYCTOMECC

► Présentation

Président : M. Gérard DEVAUX

Le ramassage des déchets ménagers et des encombrants est géré par le SYCTOMECC, syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de l'Est-Cambrésis .

✓ Pour tout problème lié au ramassage ou aux bacs de collecte contactez le Sycctomecc :

39 rue de Ligny à Caudry

Tél : 03.27.37.78.03



► SMABE

► Présentation

Président : M. Jean-Michel COUTURIER

Les principales missions du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin sont :

- l'entretien de l'Erclin et des cours d'eau non domaniaux situés sur le territoire des communes membres du syndicat.
- la mise en place des campagnes de dératisation.
- la prévention des inondations (à travers la réalisation notamment de ZEC, zones d'expansion de crues).



► TRIBUNE D'EXPRESSION

En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et de l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ». Les opinions exprimées, dans la limite du respect de la loi, n'engagent que leurs auteurs.

Groupe des Elus Communistes et Républicains

AVESNES SUR LE DÉCLIN

De 1995 à 2008, nous avons rénové les 2/3 des rues de notre commune et nos salles municipales, sans augmenter les taux d'imposition locaux ! Depuis l'arrivée de la droite, à la majorité relative (41%) et à cause du maintien du PS au second tour, notre commune stagne. Les seuls travaux réalisés sont ceux que nous avons programmés (rue du 8 mai, rond-point sur la route de Cambrai).

Malgré cela nos impôts locaux ont augmenté, en moyenne, de 13% en 3 ans et plus pour les familles qui louent une maison à cause de la taxe sur les ordures ménagères !

La Zone Industrielle, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat, ne bouge plus alors que nous sommes propriétaires des terrains et que la Communauté de Communes de Caudry prend à sa charge tous les coûts des travaux !

Les centres de loisirs coûtent de plus en plus cher alors que ceux du mois d'août ont été supprimés.

Les associations se sentent mal-aimées et sont parfois sanctionnées financièrement.

Nombre d'Avesnois(es) venant chercher un soutien en mairie sont écartés avec mépris.

Notre groupe d'élus a été traduit à 4 reprises devant les tribunaux.

Oui, vraiment oui, une grande majorité d'Avesnois(es) regrette ce qui s'est passé en mars 2008.

J.C. NAVETEUR

Groupe Avesnes Demain

Texte non parvenu



Hier



Aujourd'hui



Demain : Projet du futur accueil périscolaire



Hier



Aujourd'hui



Demain : Projet du futur restaurant scolaire

Bulletin de mi-mandat

Imprimé en 1700 exemplaires par l'Imprimerie Municipale.

Mairie - rue Camélinat

Directrice de publication : Mme Maryse Basquin - Conception & rédaction : Mme Marie-José Goffart



Pour participer aux économies d'énergie en faveur de l'environnement et pour des raisons financières.
L'impression de ce bulletin d'informations « de mi-mandat » a été réalisée en papier entièrement recyclé.
« La Vie Municipale » se met également au « vert ».